Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. **Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie.**
Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés.
En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.

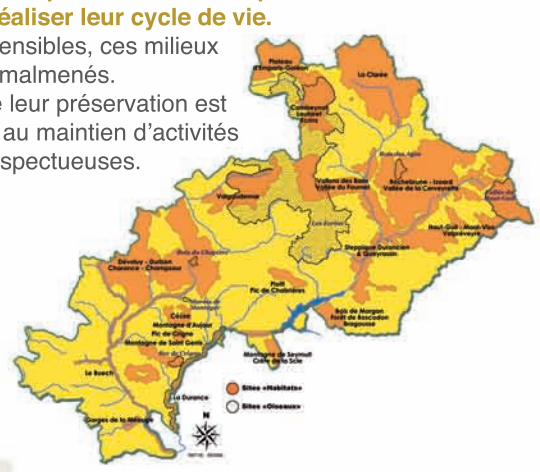

Dans les Hautes-Alpes :

23 sites
40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
16 sites « Habitats »
7 sites « Oiseaux »
2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une demarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. **A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire.** Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun.
Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la preservation des sites** à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.

1779 sites
200364 km² de terres et de mers
12,88% de la superficie nationale terrestre

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité

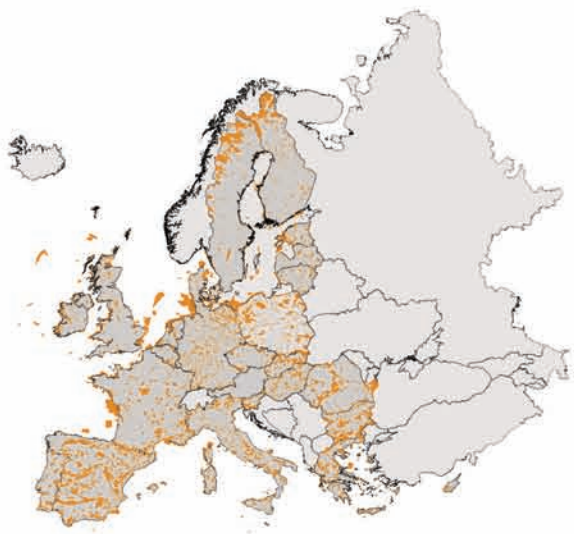

Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique** et **de valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

27 863 sites
18% du territoire terrestre de l'Union Européenne
soit plus d'un million de km²
et 550 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice

Communauté de communes de Serre-Ponçon
6 Impasse de l'Observatoire
05200 Embrun

Chargée de mission
Agnès Vivat
Mairie de Chorges - 04 92 50 60 30
agnes.vivat@gmail.com

Directrice de la publication : Chantal Eymeoud
Conception graphique : Aude Phisel
Textes : Julie Tournadre, Agnès Vivat
Impression : Editions du Fournel (Label Imprim'Vert, encres végétales, papier aux normes environnementales)
Février 2020

Natura 2000 Hautes-Alpes

Piolit – Pic de Chabrières

http://hautes-alpes.n2000.fr/

Le site
Piolit –Pic de Chabrières

Au centre du département des Hautes-Alpes, ce site de moyenne montagne, d'une superficie de 1600 ha environ, englobe le vaste versant sud joignant l'Aiguille d'Ancelle aux Aiguilles de Chabrières. Il est situé à cheval sur 5 communes : Ancelle, La Bâtie Neuve, Chorges, Prunières, Saint Apollinaire.

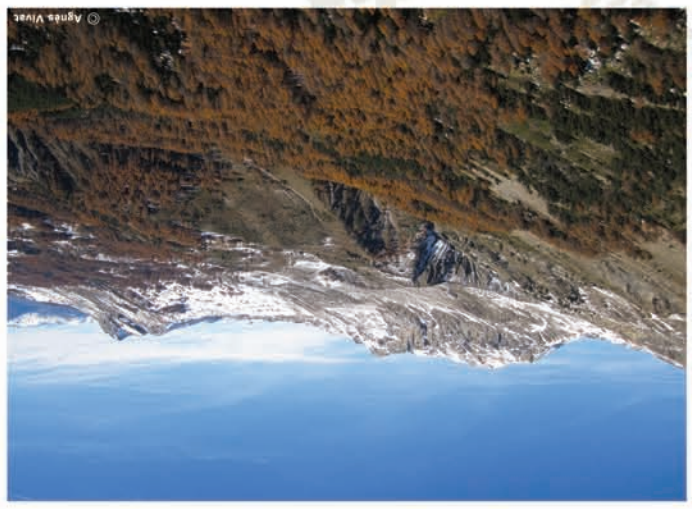
© Agnès Vivat

Le paysage est composé de milieux diversifiés, entre forêts (pins, sapins, mélèzes), pelouses d'altitude pâturées et milieux rocheux (falaises et éboulis). 11 habitats naturels et 17 espèces de la faune et de la flore rares et protégés en Europe ont été recensés sur le site.
Son ensoleillement exceptionnel et les nombreux points de vue spectaculaires sur le Gapençais et le lac de Serre-Ponçon font de ce massif un magnifique terrain de jeu pour les amateurs de sports de nature.

Structure animatrice (2020) :
Communauté de communes de Serre-Ponçon
Document d'Objectifs validé le 26 janvier 2009
Président du Comité de Pilotage (février 2020) :
Christian Durand – Maire de Chorges

Des actions en faveur de la conservation des habitats et des espèces

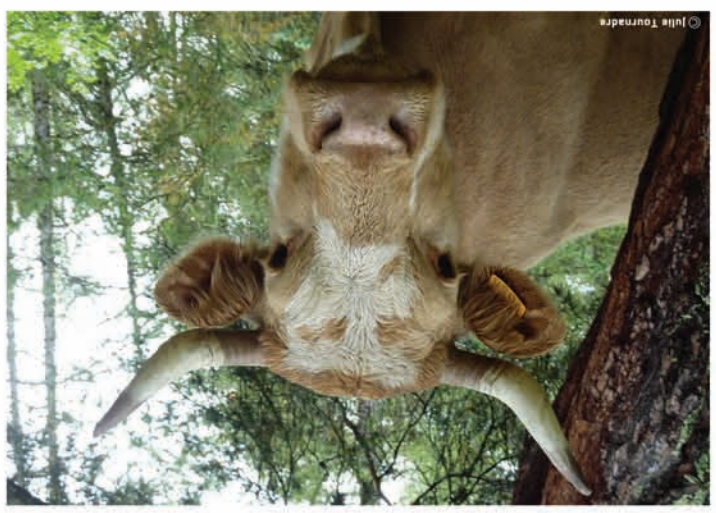
© Julie Tournadre

L'agriculture, la sylviculture, la chasse et le tourisme sont des activités humaines très présentes sur le site. Depuis 2009, 4 mesures agri-environnementales ont été contractualisées sur des parcours et des alpages. A travers ces mesures, les éleveurs s'engagent en faveur du milieu naturel et des espèces protégées. Il s'agit par exemple, pour favoriser l'Astragale queue de renard, d'ouvrir des clairières, par des moyens mécaniques tout d'abord puis grâce à un pâturage raisonné les années suivantes pour empêcher leur fermeture.

© Agnès Vivat

Deux contrats ont quant à eux permis de restaurer le captage de la source de Salados, de rouvrir des secteurs embrousaillés pour favoriser l'Astragale queue de renard et de poser deux abreuvoirs pour la faune sauvage.

Des suivis de la flore, notamment des espèces d'intérêt communautaire (Potentille du Dauphiné et Astragale queue de renard) sont régulièrement réalisés afin d'améliorer leur connaissance et de s'assurer du maintien de leur bon état de conservation.

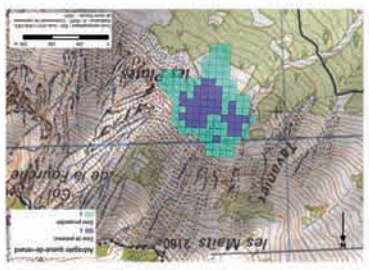

Informer et sensibiliser

© Agnès Vivat

Des panneaux d'information présentent aux visiteurs la démarche Natura 2000 ainsi que les spécificités du site « Piolit – Pic de Chabrières ».
La lettre infosite, publiée régulièrement, permet d'informer élus et habitants des actions engagées et des actualités du réseau Natura 2000.

Par ailleurs chaque année plusieurs animations et sorties nature sont organisées autour de thématiques variées, toujours en relation avec le biodiversité, afin de sensibiliser les enfants des écoles locales et le grand public à la nécessité de préservation des richesses naturelles du site.

Mieux connaître pour mieux protéger

© Agnès Vivat

Un contrat forestier en faveur de la préservation du bois mort et sénescent a été mis en place dans la forêt communale du Sapet. Plus de 120 arbres présentant des caractéristiques particulières intéressantes pour la biodiversité (gros diamètres, cavités, écorces décollées, branches cassées,...) ont été repérés et marqués. Sur cet îlot de 12 ha, aucune exploitation forestière n'aura lieu pendant 30 ans, ce qui va permettre de favoriser la présence de plusieurs espèces d'intérêt communautaire (chauves-souris, chouettes forestières, Buxbaumie verte).

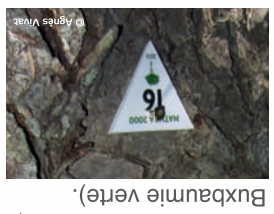

© Agnès Vivat

Une étude, initiée en 2014, permettra de suivre l'évolution de la biodiversité de tous les contrats bois sénescents des Hautes-alpes.

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

Un paysage remarquable à préserver !!

Le paysage du site très diversifié *est caractérisé par la présence de grandes entités allant des* ***près boisés aux éboulis rocheux****, en passant par de* ***vastes étendues de milieux ouverts*** *propices au pâturage.*
11 habitats et 7 espèces *de la faune et de la flore considérés au titre de Natura 2000 comme rares et protégés ont été recensés sur le massif du Piolit.*

© Agnès Vivat

Les milieux ouverts représentent près de 50% de la superficie du site. Ils sont constitués principalement de pelouses calcaires alpines et pelouses sèches d'altitude très favorables au pastoralisme.

©Agnès Vivat

Les milieux rocheux représentent près de 10% de la superficie du site. Situés à plus de 2000 m d'altitude, ces éboulis et pentes rocheuses sont assez pauvres en végétation mais sont le refuge de tout un cortège d'espèces adaptées à ce biotope si particulier.

© Julie Tournadre

Les milieux humides représentent 5% de la superficie du site et rassemblent des rivières alpines et de nombreuses sources d'altitude. Bien qu'occupant une très faible superficie, ils sont essentiels pour certaines espèces de la faune et de la flore.

La Potentille du Dauphiné, endémique des Alpes occidentales, est une grande rareté de la flore française. On peut l'apercevoir dans quelques prairies bien ensoleillées et richement minéralisées entre juin et août et principalement entre 1500 à 2000m d'altitude. À ce jour, une seule station est connue sur le site, en versant sud du Piolit !

©Agnès Vivat

© Jean-Christophe Gattus

L'Astragale queue de renard est une espèce de milieux ouverts et plus particulièrement des pelouses sèches et ensoleillées. Bien qu'elle soit localement abondante en plusieurs points des Hautes-Alpes, cette espèce est rare en Europe et en France. Sur le site sont connues une dizaine de stations, en bon état de conservation grâce au maintien de milieux ouverts par débroussaillage et pâturage extensif.

© Agnès Vivat

Le milieu forestier représente près de 35% de la superficie du site. Les forêts mixtes de sapins et mélèzes constituent un habitat important pour la conservation des espèces, notamment les chauves-souris.

Parmi la **grande variété de papillons** du site, certaines espèces sont d'intérêt communautaire : l'Ecaille Chinée et le Damier Alpin aussi appelé Damier de la Succise ont été observés dans les clairières des mélézins et les pelouses alpines sèches et ensoleillées du site.

Damier de la Succise © Sonia Richaud - CEN PACA

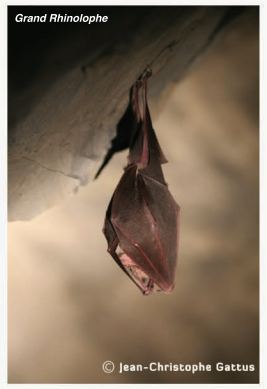
Grand Rhinolophe
© Jean-Christophe Gattus

Au moins **16 espèces différentes de chauves-souris fréquentent le site !** La présence de ces petits mammifères insectivores, tous protégés en France, atteste de la bonne qualité des milieux. Les chauves-souris forestières sont majoritaires, mais les espèces des milieux agricoles et semi-ouverts sont également bien représentées. 4 espèces ont justifié la désignation du site : la Barbastelle d'Europe, le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe et le Petit Murin.

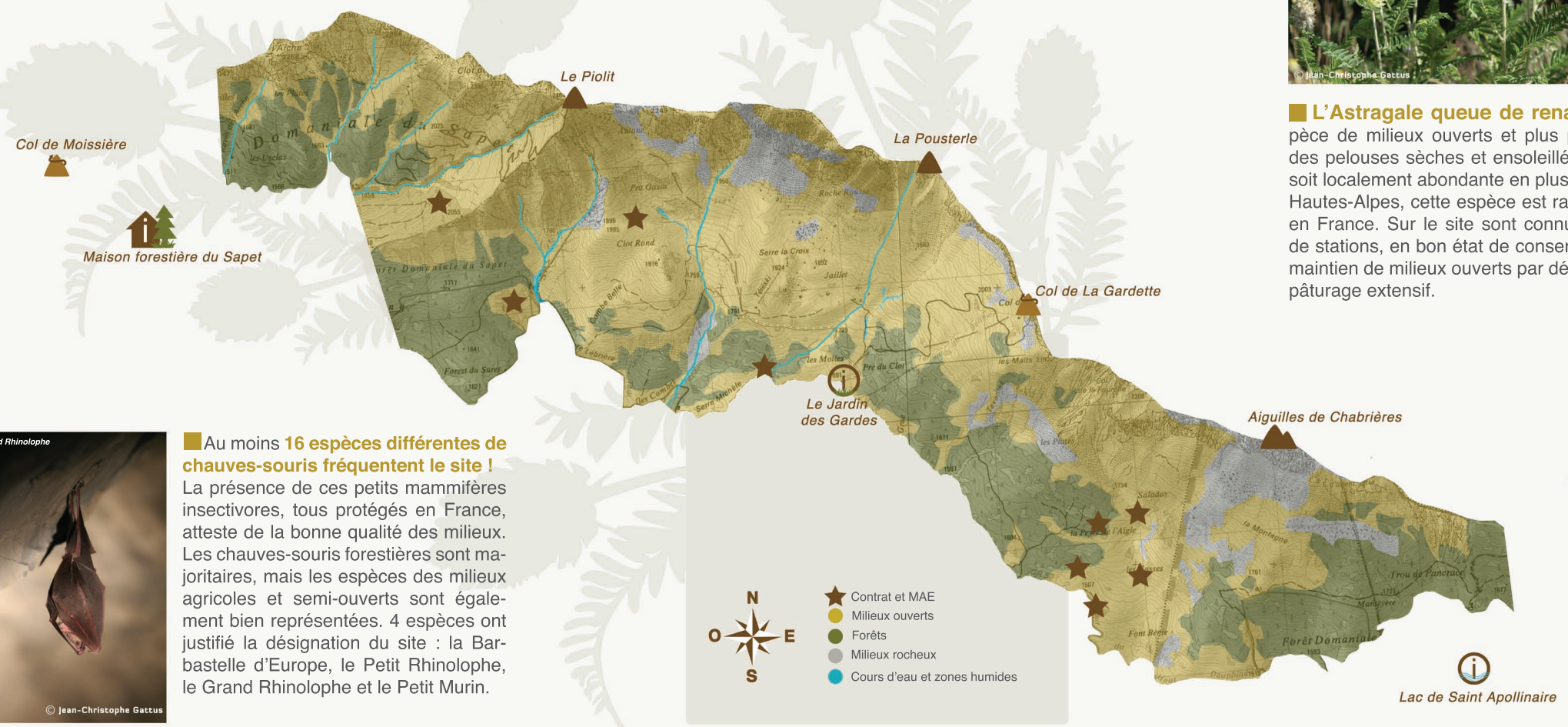

Lors de vos promenades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
- En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.
- En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
- En me comportant discrètement, je n'effraie pas la faune et je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.
- En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.
- En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.
- En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu.